BULLETIN D'INFORMATIONS DE VOISENON

n°8 - Septembre 2022

DOSSIER page 4

Le 14 rue des Écoles : un investissement d'avenir

Commune de Voisenon

Rentrée scolaire : livret d'accueil
page 10

Recensement : recrutement 2023
page 17

SOMMAIRE

DOSSIER 4
Le 14 rue des Écoles : un investissement d'avenir

LE COIN DES ASSOCIATIONS 12

RETOUR EN IMAGES 14

EXPRESSIONS LIBRES 18

CARNET DE VILLAGE 19

Votre Maire à l'écoute

01 60 68 29 00
mairie@voisenon.fr
Julien Aguin
@julienaguin

Note de la rédaction

Les informations sont fournies par la commune et ses partenaires. Elles sont susceptibles d'être modifiées selon l'actualité, indépendamment de la volonté du Conseil municipal.

AGENDA

- **2 septembre :** Cinéma de plein-air (Collège Nazareth – La Salle)
- **7 septembre :** Visite au Sénat du Conseil municipal des Jeunes et du Conseil des Sages
- **10 septembre :** Rentrée associative (Mille-Club)
- **17 septembre :** Rencontres voisenonaises autour de Monsieur le Maire
- **17 septembre :** Journée Européenne du Patrimoine organisée par AVI Patrimoine au Centre du Jard
- **18 septembre :** Vide-greniers au centre village. Restauration sur place ouverte.
- **15 octobre :** Rencontres voisenonaises autour de Monsieur le Maire
- **31 octobre :** Halloween

Bulletin d'informations municipales et associatives édité par la Commune de Voisenon, 8 rue des Ecoles, 77950 Voisenon

Tél. : 01 60 68 29 00, E-mail : mairie@voisenon.fr

Tirage : 550 exemplaires. ISSN 2801-0809. Directeur de la publication : Julien AGUIN, Maire. Rédaction et mise en page : Mairie de Voisenon et Avenue de l'Info. Photos : Mairie de Voisenon, les associations, commerçants et Pixabay. Impression : Melun Impressions, Siret : 786 950 501 00027. La mise en page sera soumise à des évolutions.

Réaliser et réussir l'avenir : belle rentrée !

Chères Voisenonaises, Chers Voisenonais,

Cette belle arrière-saison nous fait presque oublier qu'il s'agit déjà de la rentrée des classes pour les petits et grands. Après cette trêve estivale, la joie de nos enfants de retrouver les copains et la joie des parents de pouvoir revivre une année active après avoir rechargé les batteries.

Pendant cette trêve, l'équipe municipale et moi-même avons consacré notre énergie à vous rendre service et à préparer activement cette rentrée notamment en ce qui concerne la préservation de l'exception voisenonaise à laquelle nous tenons tant.

Dans ce dossier, vous allez pouvoir découvrir les avancées du projet d'aménagement global de l'école maternelle Constant Duport. Notre village évolue, se rajeunit et se modernise. Il est de notre rôle d'élu de prendre en compte ces différentes mutations pour assurer le meilleur service possible au public tout en tenant compte des contraintes économiques, sociales et environnementales. C'est bien dans cet esprit qu'œuvrent les équipes, les bénévoles et les élus de Voisenon dans leurs activités au quotidien. **En réalité, chacune et chacun d'entre nous détient un petit bout de notre destin collectif. Je m'attache à être le fédérateur de toutes ces énergies et ces bonnes volontés pour aider tous les voisenonais.**

Nous avons œuvré dans tous les domaines. Pour le social, avec le suivi des plus fragiles en période de canicule et le suivi du portage de repas. Pour l'écologie, avec le comité de suivi du ru, les services départementaux et du syndicat gestionnaire pour veiller aux impacts du climat sur la faune et la flore. Pour le scolaire, avec la réfection du dortoir, l'étude de la réfection de la cuisine intérieure pour un meilleur accueil des enfants et des personnels. Pour le funéraire, un entretien complet du cimetière : portails repeints avec l'aide de nos jeunes, entretien des espaces verts et reprise des concessions échues. Pour la jeunesse, la mise en place des chantiers citoyens qui sont un véritable succès et une aide précieuse dans l'entrée dans la vie active. Pour nos séniors et nos personnes à mobilité réduite, nous avons adapté le nouvel accueil de la mairie plus ergonomique et plus adapté aux besoins de chacun. **En clair, nous nous consacrons à chacun et chacune d'entre vous à tous les âges de la vie pour que la vie rurale que nous avons choisie perdure et demeure.**

Comme vous avez pu également le constater, Voisenon à travers ma voix, a été l'objet d'une médiatisation sur deux sujets majeurs de préservation de sa qualité de vie. Le premier est sur la récente fermeture de classe où je maintiens qu'elle est profondément injuste tant pour les élèves que pour les personnels mais également pour le contribuable voisenonais qui a beaucoup investi pour nos élèves.

Les équipes de la presse et de la télévision, que je remercie, ont porté la voix de ce mécontentement qui, je l'espère, trouvera une issue favorable et confortera l'exception voisenonaise que nous souhaitons préserver. La seconde est la demande de révision du barreau-nord de l'agglomération melunaise qui pollue notre environnement. Je salue la volonté du Président du Département de Seine-et-Marne de corriger l'erreur des précédentes majorités départementales, melunaises et voisenonaises entre 2008 et 2014 qui ont autorisé cet équipement conçu dans les années 1970 par des élus responsables qui portaient hauts nos valeurs de village. **Ce que nous voulons et que nous défendront grâce à votre confiance.**

Je tiens à mettre à l'honneur nos associations qui, cette année scolaire échue, nous ont beaucoup apporté. J'espère que cette rentrée associative du 10 septembre 2022 nous en apportera encore davantage grâce à votre participation à tous. Merci à notre association sportive de fédérer autant de talents qui créent une bonne vitrine à notre village. Je lui souhaite de porter les valeurs et l'énergie que ces membres véhiculent depuis 50 ans. Merci à notre association familiale, toujours aussi proche des familles voisenonaises, en aidant au portage de repas, en aidant au Centre communal d'Action sociale et en aidant grâce au Centre de loisirs qui est un véritable atout et succès. Elle va fêter, elle aussi, ses 50 ans en 2023. Je lui souhaite de poursuivre ses efforts. Merci à nos amis de l'équipe du Patrimoine qui font vivre notre village historique. **Je vous invite à vous rendre le 17 septembre 2022 au Centre du Jard pour leur rendre visite lors des Journées Européennes du Patrimoine.** Car oui ! Un village qui donne naissance à un roi de France, qui héberge un académicien de renom, où des femmes de lettres ont enseigné dans la commune est un village historique n'en déplaise à quelques contradicteurs. **Nous pouvons en être fiers et le faire savoir massivement.**

Pour ce numéro, laissez-moi conclure sur cette citation de George Sand qui dépeint très bien l'action de notre équipe municipale, de nos bénévoles et notre village :

« Gardez bien en vous ce trésor, la gentillesse. Sachez donner sans retenue, perdre sans regrets et acquérir sans mesquineries. »

Je vous souhaite une très belle rentrée des classes et je souhaite vous rencontrer bientôt lors des prochains événements pour que nous puissions partager ensemble le bonheur de vivre dans notre village. Pour tout simplement réaliser et réussir le Voisenon que nous aimons.

Le Maire,
Julien AGUIN

Bien chaleureusement,
Julien AGUIN

04 DOSSIER Le 14 rue des Écoles :

Nous vous proposons dans ce bulletin un zoom sur le projet d'aménagement dit du « 14 rue des Ecoles » réalisé sur des terrains préemptés par la précédente municipalité.

Cette opération au titre du droit de suite s'est imposée à la nouvelle équipe élue en 2020.

Les élus se sont saisis rapidement de ce dossier car le projet initial présentait de nombreuses erreurs d'urbanisme et des incohérences.

Les nouveaux élus ont repris le projet point par point pour en faire une opération viable et cohérente.

Aujourd'hui, c'est un projet réaliste et rentable qui redonnera la priorité aux piétons dans un espace apaisé et offrira aux écoliers de la maternelle un restaurant scolaire adapté.

Dites-nous Monsieur l'Adjoint au Maire...

Benoît DUVEAU est Adjoint au Maire délégué au Scolaire et à la Jeunesse, Président du Syndicat Intercommunal Scolaire Voisenon et Montereau-sur-le-Jard (SISVM) qui a en charge la gestion des temps péri et extra scolaires, de la restauration et du transport scolaire.

Présentez-nous le projet de construction d'un restaurant scolaire sur la commune ?

Le projet initial portée par l'ancienne majorité n'a jamais vu le jour, il prévoyait notamment la construction d'un restaurant scolaire pour les enfants de maternelle, mais il y a eu des procédures, des désaccords sur des questions d'urbanisme notamment. Nous avons réussi à retravailler l'ensemble du projet avec tous les acteurs pour le rendre réalisable. Notre ambition : permettre aux écoliers de déjeuner paisiblement dans un espace à eux et à deux pas de l'école. Le futur restaurant scolaire sera accessible en quelques minutes à pied, via une sente qui leur offrira un temps de calme et de marche avant et après leur repas.

Sur place, ils déjeuneront en toute tranquillité, sans être pressés par le temps. Aujourd'hui en raison des trajets, ils sont soumis aux horaires des bus, à la circulation. Ils sont contraints à l'attente, tout cela est source d'énervement de stress. À terme, les petits n'auront qu'une sente piétonne à traverser pour rejoindre la cantine en empruntant un accès sécurisé et apaisé. Ce cheminement piéton sera accessible à tous les habitants qui pourront l'emprunter pour rejoindre le Mille-Club, les terrains de foot, de basket et l'aire de jeux pour enfants. C'est un projet global d'aménagement de cet espace central dans notre village qui redonnera la priorité aux piétons dans l'espace public.

Est-ce qu'il y aura une hausse du tarif de la cantine en lien avec cette construction ?

Non. Le tarif de la cantine est établi en fonction des tarifs du prestataire de restauration, guidé par un marché public.

Est-ce que le prestataire changera ?

Actuellement, c'est la société GERES Restauration qui livre le restaurant scolaire d'Aubigny (Montereau-sur-le-Jard). Les contrats font l'objet de renouvellement et de mise en concurrence, je ne sais pas si ce sera lui lors de l'ouverture de notre restaurant scolaire, mais une chose est sûre, ce sera le même prestataire pour les deux restaurants scolaires gérés par le Syndicat Intercommunal Scolaire Voisenon et Montereau-sur-le-Jard (SISVM).

Un Syndicat intercommunal pour les temps péri et extra scolaires

Les temps péri et extra-scolaires, la restauration scolaire et le transport scolaire (périscolaire et extrascolaire) sont gérés par le Syndicat Intercommunal Scolaire Voisenon et Montereau-sur-le-Jard (SISVM) dont le siège est établi dans les locaux de la Mairie de Voisenon.

Le SISVM est administré par un Comité syndical composé de 12 membres élus (trois titulaires et trois suppléants dans chacune des communes) :

- **Délégués titulaires de Montereau-sur-le-Jard :**

Madame Sophie BOURGEAUX, Vice-présidente
Madame Christelle CHANUT, Assesseur
Madame Marion DE PAIX DE CŒUR

- **Délégués titulaires de Voisenon :**

Monsieur Julien AGUIN
Monsieur Benoit DUVEAU, Président
Madame Vanessa ROUSSEAU, Secrétaire

- **Délégués suppléants de Montereau-sur-le-Jard :**

Monsieur Didier BLOINO
Monsieur Alexis EPART
Monsieur Loïc MARTINEZ

- **Délégués suppléants de Voisenon :**

Monsieur Nicolas DONATI
Madame Malika KEHLI
Madame Fanny LIDOUREN

SISVM
8 rue des Écoles 77950 VOISENON
e-mail : syndicat@sisvm.fr
Téléphone : 01 60 68 89 87
Permanence : Élodie ARZUR,
le mercredi de 9h à 13h

Zoom sur les groupements communaux

En Seine-et-Marne, il existe 256 groupements communaux dont :

- 7 Communautés d'Agglomération (CA)
- 14 Communautés de Communes (CC)
- 16 Syndicats Intercommunaux à Vocation Multiple (SIVOM)
- 148 Syndicats Intercommunaux à Vocation Unique (SIVU)
- 60 Syndicats Mixtes Fermés (SMF)
- 11 Syndicats Mixte Ouvert (SMO)

Le Syndicat Intercommunal Scolaire de Voisenon et Montereau-sur-le-Jard (SISVM) est un Syndicat Intercommunal à vocation unique scolaire, il date du 16 avril 1970 et revu dans sa forme actuelle depuis 1995.

- **Comment sont financés les SIVU ?**

Ces syndicats sont des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sans fiscalité propre et dépendent des contributions des communes membres. En l'occurrence des deux villages de Montereau-sur-le-Jard et de Voisenon.

- **Quelles sont ses compétences ?**

Ce Syndicat est habilité à exercer les compétences relatives à l'organisation et la gestion des activités liées au domaine périscolaire :

- Restauration scolaire ;
- Activités périscolaires matin et soir, maternelle et élémentaire ;
- Activités extra-scolaires les mercredis, maternelle et élémentaire ;
- Transport scolaire, périscolaire et extra-scolaire ; en lien avec Ile-de-France Mobilités et le Département.

Deux villages, deux écoles, un restaurant scolaire

L'école maternelle Constant Duport, située 16 rue des Écoles à Voisenon, et l'école élémentaire Jacqueline Auriol, située allée des Érables à Montereau-sur-le-Jard, sont réunies en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). La maternelle accueille à Voisenon les écoliers de la petite section à la grande section des deux villages, tandis que l'élémentaire Jacqueline Auriol accueille à Montereau-sur-le-Jard, les élèves du CP au CM2 des deux communes. Les écoliers qui n'habitent pas le village où est située leur école effectuent donc les trajets en bus.

Actuellement, tous les repas des demi-pensionnaires sont pris au restaurant scolaire d'Aubigny à Montereau-sur-le-Jard. Pour les élémentaires, ils rejoignent le restaurant scolaire à pieds.

En revanche, pour les maternelles, la cantine est synonyme de déplacements en bus. Chaque jour, le même rituel, entre 11h35 et 11h40, les animateurs viennent chercher les demi-pensionnaires (entre 30 et 45 élèves) dans les classes. Les petits passent aux toilettes, puis s'habillent pour sortir de l'école Constant Duport. Ils rejoignent l'arrêt de bus et attendent. Un temps plus ou moins long selon la circulation. Pendant ce temps, l'heure tourne et plus la navette est en retard, moins les enfants auront de temps pour prendre leur déjeuner.

A l'arrivée du bus, ils se préparent et effectuent le trajet jusqu'au restaurant scolaire de Montereau-sur-le-Jard. Sur place, le même rituel : déshabillage, nettoyage des mains et installation dans le réfectoire. A partir de cet instant, les maternels disposent de 30 à 45 mn pour déjeuner. Selon l'heure d'arrivée à la cantine, le temps est compté. Et parfois c'est un peu juste pour certains. À 3 ans, on n'est pas toujours habille avec ses couverts et le repas peut être plus ou moins long selon le menu. A cet âge, les enfants sont de plus en plus conscients du monde qui les entourent. L'adulte référent, les rituels de la journée et l'environnement connu contribuent à les rassurer. A contrario, les nouveaux visages, les changements de lieu, le bruit... peuvent être sources d'anxiété chez les plus jeunes. On le comprend aisément, malgré le soin apporté à cette pause méridienne par les équipes encadrantes bienveillantes, ce trajet en bus et ce changement de lieu est un peu stressant. L'ouverture du restaurant scolaire des maternels à Voisenon permettra à chacun de vivre sereinement cette pause méridienne bien méritée !

Question à...

Que pensez-vous du projet de création d'un restaurant scolaire près de l'école maternelle ?

Jennifer RAIMBAULT, directrice de l'école maternelle Constant Duport

Ce serait un vrai plus pour la qualité de vie des enfants. Au quotidien, ce serait moins stressant pour eux. Surtout pour les petites sections qui ont besoin de rituels et d'adultes référents. Ils auraient plus de temps pour manger et pour jouer. Les locaux leur seraient consacré avec un mobilier adapté à leur taille. Ils déjeuneraient entre eux plus au calme. Et surtout le temps aujourd'hui « perdu » dans les navettes aller et retour pourrait être utilisé pour des activités de qualité. Ce serait vraiment plus agréable pour eux.

Aurélie TESSIER, présidente de l'association des parents d'élèves

C'est un projet intéressant qui devrait améliorer la qualité de vie des maternelles. Ils auront plus de temps pour déjeuner, ce serait plus de confort et ils seront moins fatigués par les trajets surtout pour les petites sections. Nous espérons que la qualité des repas et le tarif de cantine resteront les mêmes.

Qualité et sécurité alimentaire dans l'assiette des élèves

En France, ce sont les collectivités territoriales qui sont responsables de l'organisation des restaurations scolaires. Elles assurent elles-mêmes le service ou le délèguent à des sociétés de restauration privée. Dans le primaire, la restauration scolaire est à la charge des communes. Au collège, c'est le Département qui prend le relais. Au lycée, cette compétence revient à la Région. Pour tous, les mêmes exigences d'équilibre et de sécurité alimentaire.

Rôti de dinde sauce moutarde, macaronis, brocolis, brie et fruit de saison. Les menus de la cantine ont bien changé en trente ans. La cantine est devenu restaurant.

Les menus aujourd'hui élaborés par des experts de la nutrition font l'objet de toutes les attentions afin de répondre à une double exigence : maintenir la qualité nutritionnelle des repas en fonction des besoins des enfants et mieux informer les parents, notamment sur les questions liées à la sécurité alimentaire. Les self-services sont désormais majoritaires et proposent une offre variée et plus large d'entrées, de garnitures, de fromages et de desserts.

Les réfectoires bruyants d'antan ont laissé place à de beaux espaces colorés et dotés de cloisons phoniques. Le mobilier est également soigné pour s'adapter à la morphologie des petits et des grands convives. De l'entrée au dessert, tout est fait désormais pour que le temps du repas soit un moment privilégié de découverte et de plaisirs.

Une cantine est également un lieu de vie... Ici, Montereau-sur-le-Jard

La cantine en chiffres :

- En France, près de 6 millions d'enfants mangent tous les jours à la cantine, pour plus d'1 milliard de repas servis chaque année.
- Environ 40 % des collectivités locales concèdent le service à des entreprises privées. Celles-ci représentent 70% d'un marché qui pèse 6,5 milliards d'euros selon les estimations.
- 76 % des élèves de 16 ans ou moins sont demi-pensionnaires, contre 59 % pour les élèves âgés de 19 ans ou plus. Plus l'élève est âgé, plus il est autonome pour manger à l'extérieur du lycée ou rentrer chez lui.

3 questions à...

Francis ROUSSET, Adjoint au Maire délégué au Cadre de vie

Présentez-nous le projet dit du « 14 rue des Écoles » ?

Cette opération est en effet un projet d'aménagement global situé au cœur du village, aux abords immédiats de l'école et de la mairie. La Société Publique Locale (SPL) Melun Val de Seine Aménagement nous accompagne dans la réalisation de cette opération réalisée sur des terrains préemptés par l'ancienne équipe municipale en 2015. Ce dossier nous l'avons hérité de l'ancienne majorité, et comme le droit de suite s'imposait à nous, nous avons retravaillé avec mes collègues élus l'ensemble de l'opération pour la rendre viable et cohérente.

Pouvez-nous nous détailler les aménagements prévus ?

Oui. C'est la SPL Melun Val de Seine Aménagement qui nous accompagne sur ce dossier. Les terrains préemptés ont été divisés afin :

- d'aménager une sente piétonne en rive sud de l'école (permettant de relier cet équipement à la rue des Écoles) ;
- de construire un restaurant scolaire sur le lot le plus à l'est ;
- de vendre la maison donnant sur la rue, accompagnée de son jardin de 500 m² environ ;
- de valoriser le foncier résiduel par la vente d'un lot à bâtir (600 m² environ), situé entre la maison et le terrain du futur équipement communal.

Au niveau du calendrier qu'en est-il ?

La sente piétonne sera la première réalisation. Elle devrait être ouverte en fin de cette année. Elle mesurera 75 mètres linéaires. Elle desservira le restaurant scolaire et la salle polyvalente Mille-Club ainsi que le terrain de foot, de basket et l'aire de jeux pour enfants. Elle sera dotée de luminaires type bornes. Elle sera clôturée sur les côtés. La priorité sera donnée à une circulation douce, piétonne, les 2 roues motorisées n'y seront pas autorisées. Son nom sera celui de Narcisse Massé, premier instituteur de la Commune, décidé en Conseil municipal du 4 juillet 2022 et travaillé par les élus de la commission Patrimoine ainsi que les bénévoles de l'association AVI Patrimoine.

Le restaurant scolaire sera construit de plein-pied sur une parcelle de 830 m². Il aura une capacité d'accueil de 80 couverts et sera adapté aux écoliers de maternelle. Le projet est en cours d'élaboration, nous aurons l'occasion de revenir en détails sur cette opération dans les mois à venir. La livraison de cet équipement est attendue fin 2025, début 2026.

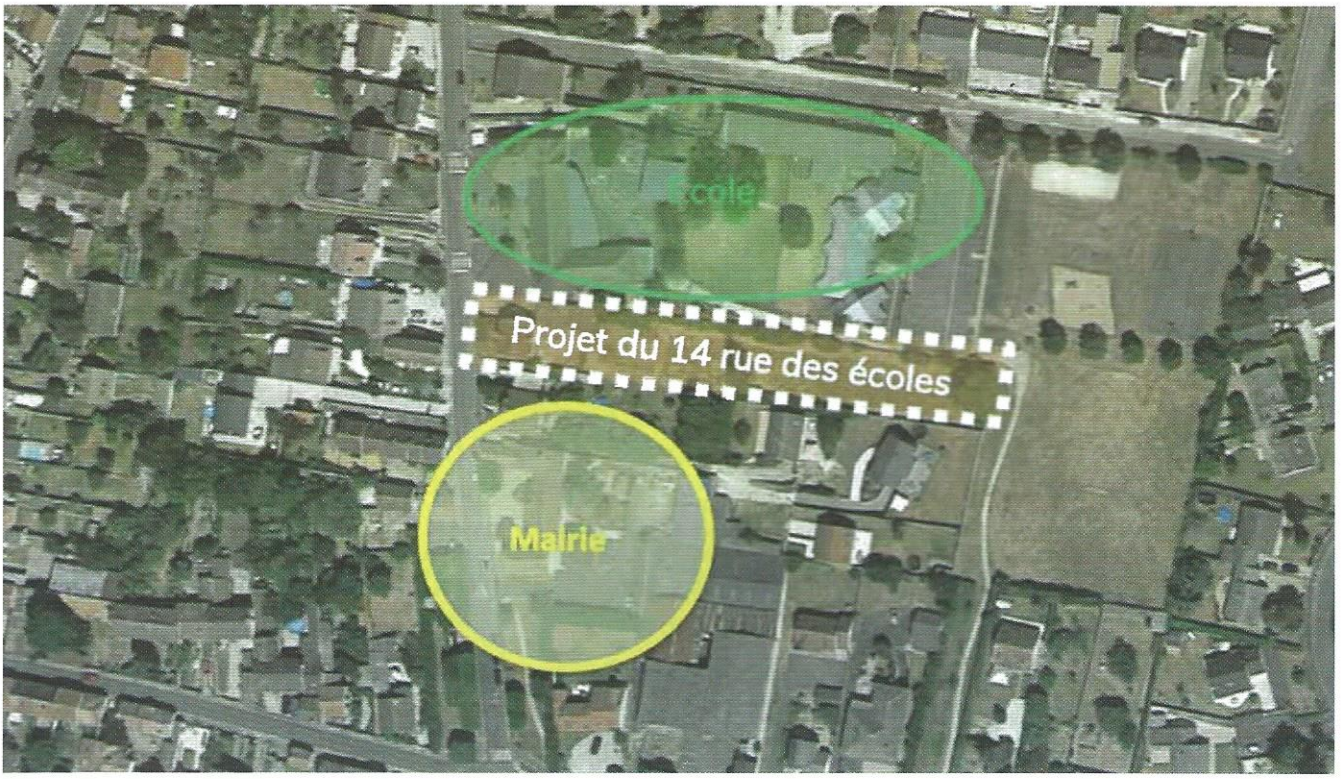

« Nous sommes fiers d'accompagner la mairie de Voisenon »

La Société Publique Locale (SPL) Melun Val de Seine Aménagement est un outil opérationnel créé en 2013 par et pour les collectivités du territoire de l'agglomération. Elle peut intervenir pour l'ensemble de ses actionnaires, quelque soit la taille des opérations qu'ils souhaitent lui confier, sur le volet de l'aménagement (logement, activité économique), de la construction d'équipements publics ou du renouvellement urbain.

Sophie DRUGEON, Directrice générale de la SPL Melun Val de Seine Aménagement confie : « *L'opération du 14 rue des Écoles à Voisenon est certainement un des plus petits projets que la SPL ait porté depuis sa création. Nous sommes fiers d'accompagner la Mairie de Voisenon, pour leur apporter le conseil et l'ingénierie nécessaires à la réalisation de ce projet, qui sécurisera l'accès des enfants et de leurs parents à l'école, et permettra de créer les conditions de la réalisation du nouveau restaurant scolaire.*

Actuellement, la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux d'aménagement et de raccordement des réseaux se déroule jusqu'au 25 août. Ces travaux démarreront prévisionnellement fin septembre/début octobre, pour environ un mois. Concernant la maison côté rue, elle est sous promesse de vente, quant au terrain à bâtir il sera commercialisé prochainement ».

Notre ambition est de redonner la priorité aux piétons dans notre village !

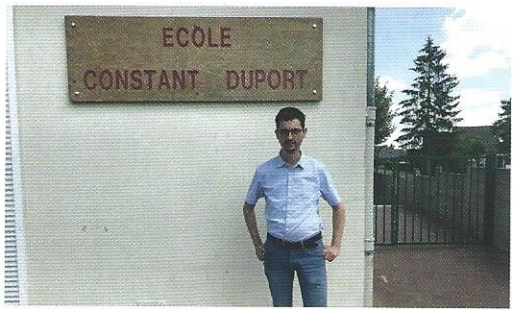

C'est une grande joie pour moi de vous annoncer enfin le lancement de cette opération. C'est la concrétisation d'un projet dont on parle depuis de très nombreuses années. Une Arlésienne diront certains. Personnellement, j'y ai toujours été favorable. Lorsque j'étais impliqué dans la vie associative, puis ensuite dans l'équipe municipale. Aujourd'hui, avec la majorité, nous vous proposons un projet solide, cohérent, écologique et qui donnera la priorité aux piétons. Car telle est notre ambition ! La préemption en 2015 des terrains qui jouxtent a permis de relancer l'opération, mais le projet d'alors était mal ficelé. Je n'y ai pas fait obstruction. J'ai toujours été dans une opposition constructive, contrairement à certains qui ont lancé des procédures coûteuses pour la commune (20 000 euros de frais de procédures).

Julien AGUIN, Maire de Voisenon

Persister avec les plans de la précédente majorité aurait engendré un déficit de l'opération globale à hauteur de 200 000 euros. Il aurait fallu recourir à l'impôt pour combler cette dette. C'était une opération totalement déficitaire avec de nombreuses incohérences d'urbanisme et qui posait une réelle problématique environnementale. La méthode n'était pas la bonne.

Le projet porté par notre majorité est conforme aux règles d'urbanisme, mais aussi à nos engagements de campagne en matière de qualité de vie et de maîtrise des comptes publics. Il illustre parfaitement notre ambition de redonner la priorité aux piétons dans notre village. J'ai été le chef d'orchestre de ce dossier pour qu'il s'inscrive comme un investissement d'avenir pour tous. Alors que nos prédécesseurs étaient dans la réaction, nous sommes dans l'anticipation afin de réaliser des projets avec une vision d'avenir pour notre village et ses habitants.

L'opération « 14 rue des Ecoles » prévoit dans un premier temps l'aménagement d'une sente piétonne, un espace accessible à tous les habitants, été comme hiver, où l'on pourra se promener en toute tranquillité. Un lieu de vie où l'on pourra se croiser, se retrouver, échanger à l'image du village que nous souhaitons préserver.

Nous avons trouvé une solution pour rendre réaliste un projet qui ne l'était pas. Une opération blanche pour la Commune. Grâce à notre travail, ce nouveau projet pourra être subventionné par l'État, la Région et le Département. Nous avons le soutien de nombreux partenaires et pouvons notamment compter sur l'expertise de la SPL Melun Val de Seine Aménagement.

Rentrée scolaire 2022-2023 : livret d'accueil

Coordonnées

- **Centre d'accueil de loisirs**

Directeur : Adrien LAZAROV
e-mail : adrien.lazarov@ufcv.fr
Téléphone : 01 64 52 11 16
(école maternelle)

- **Ecole maternelle Constant Duport (Voisenon)**

Directrice : Jennifer RAIMBAULT
e-mail : ecole@voisenon.fr
Téléphone : 01 64 52 11 16

- **Ecole élémentaire Jacqueline Auriol (Montereau-sur-le-Jard)**

Directrice : Solange PICARD
e-mail : ecoleauriol@orange.fr
Téléphone : 01 64 09 98 77

Prestations périscolaires

- **Inscription en ligne sur :** www.monespacefamille.fr
- Paiement à réception du titre exécutoire de la Trésorerie de Melun Val de Seine.
- **Modalités de paiement :**
  Virement bancaire, Carte bancaire, par chèque, par chèque emploi service universel papier et dématérialisé (E-CESU).
- **Coordonnées de la Trésorerie :**
  Téléphone : 01 64 41 30 05

Centre d'accueil de loisirs

- **Garderie matin**
  de 7h30 à 8h45
- **Garderie soir (Ecole Constant Duport)**
  de 16h35 à 18h45
  étude à partir du CP (Ecole Jacqueline Auriol)
  de 16h35 à 18h45
- **Mercredi**
  de 7h30 à 18h45

Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Voisenon et Montereau-sur-le-Jard

Ligne bus scolaire assurant les trajets entre les 2 villages le matin, le midi et le soir.

Syndicat Intercommunal Scolaire Voisenon et Montereau-sur-le-Jard (SISVM)
8 rue des Écoles 77950 VOISENON
e-mail : syndicat@sisvm.fr
Téléphone : 01 60 68 89 87
Permanence : Élodie ARZUR, le mercredi de 9h à 13h

Fiche Horaire

S7704002 - AC07 - RPI DE MONTEREAU / VOISENON

ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

VALIDE A PARTIR DU JEUDI 1 SEPTEMBRE 2022

Transporteur : LOSAY VOYAGES (01 64 38 80 40)

ALLER

COMMUNE	Point d'arrêt	lm-jv---	lm-jv---
VOISENON	ECOLE	08:05	
MONTEREAU-SUR-LE-JARD	CANTINE		13:05
	AUBIGNY-ECOLE	08:14	
VOISENON	ECOLE	08:24	13:15
	ECOLE		13:20
MONTEREAU-SUR-LE-JARD	ARRET DES CARS - PLACE EGLISE	08:27	13:26
	AUBIGNY-ECOLE	08:31	13:30
VOISENON	ECOLE	08:40	13:40

RETOUR

COMMUNE	Point d'arrêt	lm-jv---	lm-jv---
MONTEREAU-SUR-LE-JARD	AUBIGNY-ECOLE	11:45	16:40
VOISENON	ECOLE	11:55	16:46
	ECOLE		16:50
MONTEREAU-SUR-LE-JARD	ARRET DES CARS - PLACE EGLISE	12:00	16:54
	CANTINE	12:03	
	AUBIGNY-ECOLE		16:57
VOISENON	ECOLE		17:07

Les textes et images sont transmis par les associations. Ils sont sous leur entière responsabilité.

AVI Patrimoine et le Château du Jard

Samedi 17 septembre de 10h à 16h30, dans le cadre de sa journée du patrimoine l'Association AVI Patrimoine propose un rendez-vous avec l'histoire du château du Jard grâce à la collaboration de l'Institut d'éducation motrice : Le Jard.

Ce rendez-vous comprend une exposition commentée dans une salle de classe et un parcours accompagné jusqu'à la glacière.

Le château ne se visite pas sauf la salle à manger l'après-midi.

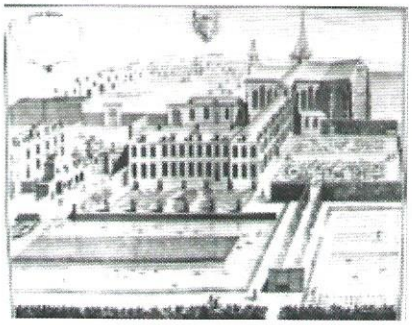

Estampe : vue cavalière gravée 1739

Façade conservée de Style Louis XIII

Vestiges de l'abbaye

Entrée de la glacière

Contact : Claudine CARÉ, Présidente
Email : claudine.care-voi@orange.fr

Un nouveau logo pour l'ASCV

Interview de la gagnante du concours du logo.

Bonjour Camille GARNIER HÉDRICH, je suis fière de t'annoncer que tu as gagné le concours pour les 50 ans de l'association...peux-tu te présenter ?

Je suis née à Melun mais c'est un peu comme si j'étais née à Voisenon. Mes parents sont arrivés en 1984 à Voisenon, année de ma naissance.

J'ai grandi à Voisenon et l'ASCV fait pleinement partie de mon histoire. Maman y était très investie, entraîneur de tennis de table et trésorière de l'association pendant plusieurs années.

J'ai donc grandi avec cette association, pendant les différents événements qui y étaient organisés et en participant à certaines activités. J'ai fait du judo, du tennis de table mais surtout de la danse.

Je suis actuellement dans un virage professionnel. J'ai créé ma micro entreprise de bijoux fantaisie et objets artisanaux en 2021 (CaGaHé Créations) et c'était le début d'un questionnement sur une reconversion. Lorsque j'ai évoqué l'idée de devenir graphiste, le concours pour le nouveau logo de l'ASCV s'est ouvert et mes parents m'en ont parlé. C'était pour moi l'occasion de me «tester».

Je voulais que ce logo soit à l'image de l'association. Des couleurs primaires, reprises du blason de VOISENON, pour évoquer la simplicité des échanges. Des écritures à la fois linéaires et arrondies pour évoquer le cadre rassurant dans lequel on peut s'amuser et se dépenser, et j'ai choisi le jaune représentant la joie. Des activités diverses et variées en rouge rappelant l'énergie et la passion. Le fond en dégradé suggère la lumière, le rêve, la nature et le cercle bleu vient ajouter une touche d'évasion sans limites.

Voilà, c'est ce que je voulais mettre dans ce logo et je suis ravie qu'il ait plu !

J'ai appris la nouvelle d'avoir gagné le concours juste 4 jours après avoir entamé ma formation de graphiste, alors quelle fierté !

Je suis heureuse d'offrir ce logo à l'ASCV et j'espère qu'il accompagnera jeunes et moins jeunes dans leur épanouissement sportif et culturel !

Belle et longue vie à l'ASCV !

Contact : Sophie MERCIER, Présidente, 06 27 75 06 87
ascv.voisenon@orange.fr
https://www.facebook.com/ascv.voisenon

Kermesse de l'ADPEVM

Le samedi 25 juin, tous, petits et grands, ont pu se retrouver à la Kermesse organisée par l'ADPEVM, les deux écoles, le Centre de loisirs et Familles Rurales.

Nous tenions à vous remercier vivement pour votre contribution à cet événement qui a été un succès.

De nombreux parents ont pu jouer avec leurs enfants aux différents stands, déguster de délicieux gâteaux et les enfants étaient ravis de convertir les points gagnés en lots...

Et nos actuels 6ème et 5ème ont été touchés d'être conviés à leur dernière kermesse manquée par la covid.

Le concours de fléchette a enchanté les plus grands, dont les 3 premiers sont repartis avec des lots offerts par Förch.

Enfin, nous avons pu déguster des frites/saucisses préparées par l'Hirondelle, pendant le tirage de la tombola, organisée par les deux écoles.

On se retrouve à la rentrée pour de nouveaux événements à venir.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter à :

adpevm@gmail.com

L'Orangerie

Horaires des messes du secteur :

- Dimanche 04 Septembre 2022, Moisenay
- Dimanche 11 Septembre 2022, Maincy
- Dimanche 18 Septembre 2022, Saint-Germain-Laxis
- Dimanche 25 Septembre 2022, Rubelles

Pour plus d'informations :
luna.mado@gmail.com

Familles Rurales toujours proche des familles

Centre de loisirs

Depuis l'ouverture en 2018, le Centre de loisirs a accueilli pour la première fois les enfants de juillet à mi-août, offrant ainsi un service étendu aux familles et un éventail d'activités ludiques aux enfants (animations musicales, sorties, activités créatives...)

Merci à toute l'équipe d'animation (Adrien, Michael, Guillaume, Mike, Myriam, Lysa, Samuel) qui a fait preuve d'attention, de bienveillance et de pédagogie pour assurer un programme ludique, éducatif, et fédérateur, dans les locaux de l'école.

Sobriété énergétique

La saison hivernale approche et pour des raisons économiques et de civisme environnemental il est important d'ajuster sa consommation d'énergie.

« Chauffer chaque pièce quand c'est nécessaire et à la bonne température », aujourd'hui la technologie permet de piloter votre système de chauffage à peu de frais.

Venez découvrir les solutions qui s'offrent suivant les modes de chauffage utilisés, dans nos ateliers pratiques du samedi matin (de 10h à 12h à la Maison des Associations, à partir d'octobre)

Forum des associations

Venez découvrir toutes nos activités et partager vos souhaits au forum des associations samedi 10 septembre.

Accueil à la Maison des associations (à l'étage), tous les après-midis de 14h à 17h. Tél. : 09 50 13 49 89
Mail : secretariat@frvoisenon.net
Facebook : @FRVoisenon

Fête nationale

La commission communale d'animation a organisé les festivités de la fête nationale qui ont débuté le 13 juillet au soir aux abords du Mille-Club par un banquet. La retraite aux flambeaux organisée par les bénévoles de Familles Rurales avec les lampions communaux a amusé petits et grands. Un spectacle pyrotechnique avec des cracheurs de feu ont illuminés les yeux des voisenonais venus en nombre assister à cette représentation. A l'issue le bal populaire, autour de Sév&Stéf, a permis de clore cette belle soirée.

Le lendemain, le 14 juillet 2022 à midi, Monsieur le Maire et le Conseil municipal en présence de nos Conseillers départementaux, Denis JULLEMIER et Nathalie BEAULNES-SERENI ainsi que le Président de l'Amicale des Anciens Combattants, le Conseil des jeunes et quelques voisenonais ont commémoré la fête nationale devant le monument aux morts. Monsieur le Maire a salué tous les corps constitués de l'État et tous les bénévoles qui œuvrent pour assurer une meilleure vie en France.

50 ans de l'ASCV

Nous vous avons présenté dans la Feuille de Chou du mois d'août quelques photos des 50 ans de l'Association Sportive et Culturelle de Voisenon (A.S.C.V.). En voici un complément. Merci aux bénévoles et longue vie à l'ASCV.

Interventions à l'école Constant Duport

Si l'été est synonyme de fermeture de l'école Constant Duport aux élèves, l'établissement reste ouvert aux services techniques pour réaliser les travaux et les opérations d'entretien nécessaires

- **Dortoir**

Mémorisation, gestion des humeurs, croissance... La sieste est essentielle aux jeunes enfants. C'est pourquoi, dans le cadre des travaux programmés dans l'école maternelle Constant Duport, la Mairie a réalisé des travaux cet été dans le dortoir pour que celui-ci soit mieux adapté à leur besoin.

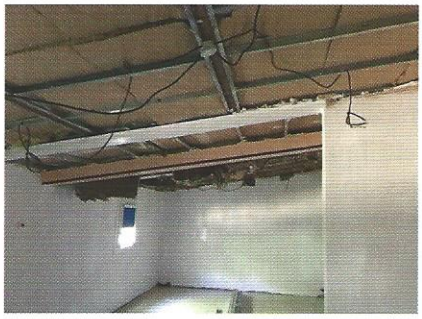

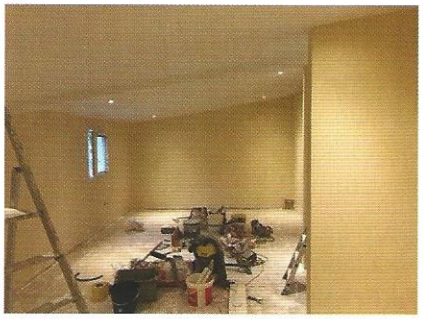

- **Panneaux LED**

Associer économie d'énergie et confort de travail : la mairie a procédé à l'installation de panneaux lumineux LED en remplacement des néons.

Ceux-ci (photo de gauche) n'étaient pas réglables, trop vifs et fatiguants pour le travail des enfants, parfois pas assez pour l'entretien des classes.

Les pavés LED sont équipés de régulateurs d'intensité (photo de droite, au réglage maximal).

Les travaux d'une première salle sont terminés, ceux des autres salles sont programmés.

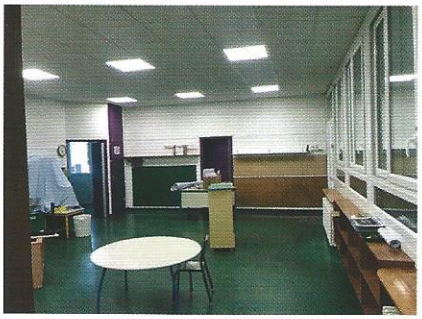

- **Entretiens extérieurs**

Respect des enfants, de leurs parents, des enseignants et des Atsem...

L'école a été briquée pour la rentrée. Les équipes techniques ont notamment procédé au nettoyage intégral des massifs de l'école, secondées en cela par les chantiers jeunes.

Entretien du cimetière

Un entretien complet du cimetière a été réalisé, dans le respect du label « Zéro phyto » que le Département et la Région ont remis récemment à la Commune.

Au programme : la peinture du portail à l'aide des jeunes, et l'entretien des allées et espaces verts. Jacqueline BESNARD et Christian LE MOAL, Conseillers municipaux, ont travaillé sur la reprise des concessions échues. Par un travail d'archiviste précis voire fastidieux, ils cherchent à retrouver les familles des personnes enterrées, et ce jusqu'à l'étranger.

Nichoirs

Jacqueline BESNARD, Conseillère municipale, a fabriqué plusieurs nichoirs et va les installer dans le village (à l'abri des chats !).

Les oiseaux pourront se familiariser à leur présence au cours des prochains mois avant de les investir au printemps.

Ces nichoirs participent à l'amélioration du village dans le but d'obtenir le label « Ville des animaux » et préservation bio diversité.

Massifs

Les agents techniques ont profité de l'été pour réaliser un nettoyage en centre village, qu'il s'agisse des massifs ou des canivaux. Ils sont intervenus sur la base de plannings précis élaborés en mairie.

Nous les remercions de ce travail - avec une mention spéciale pour Maurice - un village bien entretenu participe au plaisir d'y vivre.

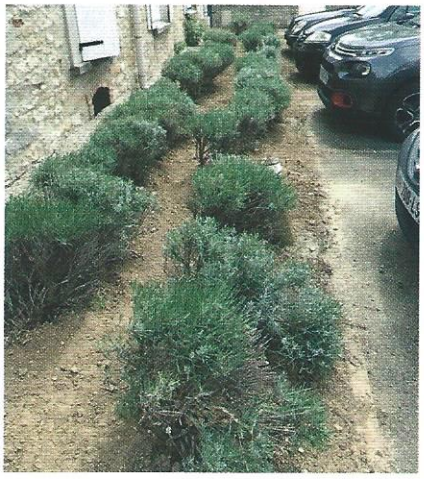

Panneaux

Deux panneaux d'affichage ont été changés, l'un en centre village et l'autre devant la mairie.

Ils complètent ceux qui ont été installés l'année dernière dans le reste du village. Cette opération a été réalisée en deux fois pour raison financière, afin de respecter le budget de la Commune.

L'équipe municipale tient ainsi sa promesse de privilégier l'information.

De plus, ces panneaux restent le meilleur moyen de lutter contre l'affichage sauvage. Pour rappel, les associations qui souhaitent y voir figurer leurs documents peuvent s'adresser à la mairie.

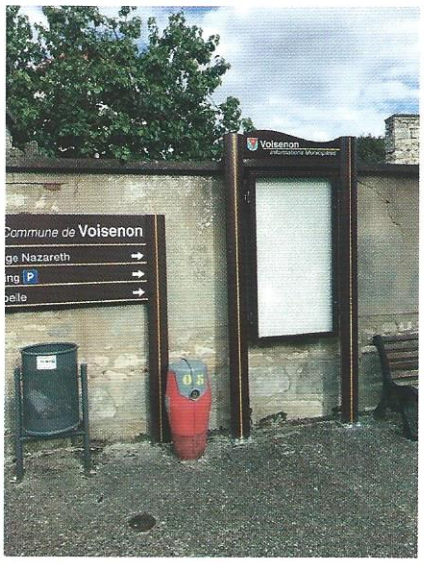

Accueil PMR

L'accueil en mairie a été modifié afin d'en facilier l'usage aux personnes à mobilité réduite.

L'ancienne borne a été cassée puis reconstruite sur-mesure par une entreprise locale composée d'un père et de son fils, celui-ci intervenant comme apprenti.

Les échanges seront désormais facilités, tant pour les personnes en fauteuil roulant que pour les personnes âgées dont le stationnement debout est difficile.

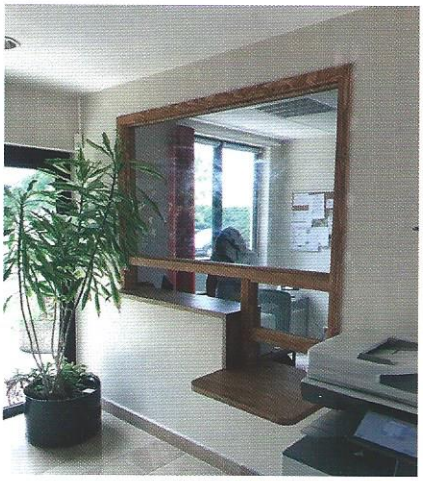

Medias

Monsieur le Maire et des parents d'élèves sont passés sur BFM TV PARIS pour exprimer leur désaccord quant à la fermeture d'une classe à l'école maternelle Constant Duport.

L'interventions peut être visionnée à l'adresse suivante :

https://www.bfmtv.com/paris/replay-emissions/bonjour-paris/seine-et-marne-fermeture-d-une-classe-de-maternelle-a-la-rentree-a-voisenon_VN-202208010104

ou en tapant dans le moteur de recherche les mots suivants : BFM Voisenon école.

Le Ru

- **Visite de conformité**

Une visite de conformité du Ru a été réalisée par Monsieur le Maire, le Département et le Syndicat des Quatre Vallées de la Brie.

Cette visite était destinée à vérifier la qualité de l'entretien du Ru, repérer la faune et de la flore à préserver (quoi couper, quoi laisser) et si les poissons sont en bonne santé, identifier des pistes à améliorer.

Après trois heures de travail - et la visite d'un brochet - les visiteurs ont indiqué que notre Ru est l'un des cours d'eau les mieux entretenus du secteur.

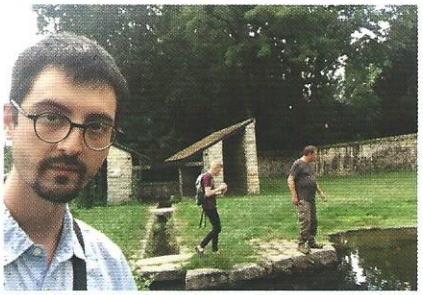

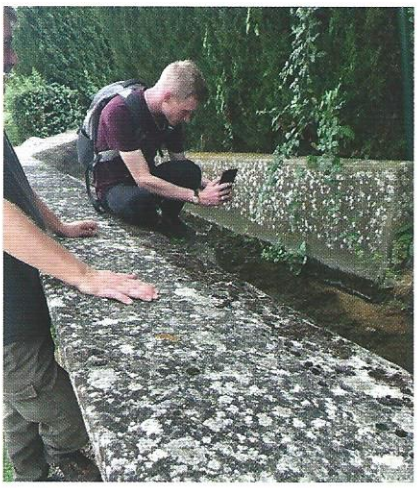

- **Entretien du Ru**

Merci à nos agents municipaux qui interviennent en toutes saisons, selon les besoins identifiés.

Les bénévoles et les élus de la commission de travaux sont vigilents et participent activement à la qualité du site, l'une des richesses de notre village, sous le contrôle de Francis ROUSSET, Adjoint au Maire délégué au Cadre de vie, dans le cadre notamment du permis de végétaliser.

Appel à candidature d'agents recenseurs

Le recensement des habitants de la commune va se dérouler du **19 janvier au 18 février 2023**. A cet effet, la mairie va prochainement procéder au recrutement d'agents recenseurs chargés d'assurer la collecte du recensement auprès des habitants.

Le protocole de l'enquête a évolué et la réponse au questionnaire se fait par Internet (70% de la population recensée a répondu par Internet en 2018). La charge de l'agent recenseur est allégée car lorsqu'une adresse d'un seul logement est associée à une boite aux lettres, l'agent recenseur aura uniquement à déposer directement dans cette boite aux lettres la notice d'information permettant de se faire recenser par Internet. Ce protocole permet de recenser plus de 30% de ces logements sans visite de l'agent recenseur. Dans tous les autres cas, l'agent recenseur rencontre les habitants et leur fournit la notice d'information. Il doit en particulier être disponible en soirée et le samedi pour rencontrer les habitants.

En vue de cette mission les agents recenseurs devront participer obligatoirement aux séances de formation prescrites par l'INSEE (en général deux demi-journées). **Toute personne intéressée par cette mission peut déposer sa candidature auprès de l'accueil de mairie ou sur mairie@voisenon.fr**

Majorité - Réalisons l'avenir

Village ou quartier urbain ? Il faut choisir, dès 1971 ce fut le dilemme. Voisenon a réussi. En 2020, à 73% les Voisenonais ont choisi de vivre dans un village ; que ceux qui préfèrent l'urbanisation ne l'imposent pas par des manœuvres indirectes. Souvenez-vous en 2014, du projet des « 159 pavillons » amenant quelques 500 habitants d'un coup. Du coup l'école était trop petite ! Sur le long terme la population est passée de 433 hab. en 1968 à 1154 habitants en 2019 (dernier recensement), soit une évolution de 167% sur une période de 51 ans. Si on poursuit de façon linéaire, la tendance sur la base du taux d'évolution moyen récent (2014-2019) les Voisenonais en 2025 seraient 1205. Or, ces trois dernières années une hausse de 104 habitants (9%) est enregistrée. La loi de « zéro artificialisation nette » dite ZAN évite de bétonner les zones agricoles et développe le maillage intérieur, ce que chacun peut constater en parcourant nos rues, et ce n'est pas fini. Dépasser 1500 habitants créerait des contraintes urbaines que nous ne voulons pas.

Parlons école : La volonté gouvernementale précise qu'il faut 24 enfants par classe en un simple niveau. Vœux pieux non respecté dans les villages, notamment à Voisenon (classes à double niveau avec 28 élèves). La réalité demeure incontournable. Faut-il se focaliser sur l'école telle qu'elle se présente à ce jour ? A-t-on encore besoin du regroupement pédagogique ? Des locaux ne peuvent-ils trouver d'autres destinations, par exemple un restaurant pour les seniors ? etc. La vie nous guide et nous devons nous adapter aux nécessités.

L'opposition, qui rappelons-le est à l'origine de la volonté d'urbanisation massive de la commune pose des questions pertinentes mais ses réponses sont en contradiction avec l'attente des citoyens qui ont choisi le village et nous ne les décevrons pas. Nous continuerons à gérer avec circonspection les maigres finances, sans autre recette -hormis la dotation de l'État- que l'appel à l'impôt, NON, juste le nécessaire. Nous garderons le cap clairement présenté, en faisant ce qui est bon pour maintenir l'équilibre des générations, une école vivante et performante. En avant ! Opposants, participez à la satisfaction de nos concitoyens ils vous en seront reconnaissants. Réaliser l'avenir comme nous le faisons n'est pas seulement se contenter de grandes théories en venant voir quelques maigres soutiens. C'est agir, partager et vivre réellement avec les Voisenonais. Bonne rentrée à tous ! Les 13 élus de la majorité.

Minorité - Tous pour Voisenon

C'est la rentrée...Et c'est une dure rentrée scolaire avec la décision de l'Inspection Académique de fermer une classe de maternelle à l'école Constant DUPORT de Voisenon. Notre Maire en a fait son cheval de bataille sur les réseaux sociaux cet été. Et si nous regrettons cette décision unilatérale des services de l'Etat, rappelons que notre groupe avait prévenu de ce risque lié à la baisse continue des effectifs depuis plus de 5 ans. 81 enfants en 2018-2019, 66 enfants à la rentrée 2021-2022, les effectifs de 2022-2023 ne nous ont pas été communiqués par le Syndicat scolaire malgré notre demande du 26 juillet. Toutefois, il semblerait que l'effectif 2022-2023 serait de 56 enfants (suivant info BFM). Gardons à l'esprit, que cette situation impactera mécaniquement l'école Jacqueline AURIOL de Montereau dans trois ans ! Vouloir garder notre commune rurale sans apport de jeunes familles conduit fatalement à cette situation. De cet état de fait, les lourds investissements prévus autour de l'école Constant DUPORT (cantine scolaire) doivent-ils rester d'actualité ? Le projet initial a-t-il encore du sens ? Ne devrait-t-il pas déjà être revu ?

D'autres difficultés sont à venir pour nos concitoyens avec les risques d'inflation, de pénurie et les efforts qui nous seront demandés dans les jours à venir sur le gaz, l'électricité, les produits pétroliers, sans parler des produits de première nécessité. Il en sera de même pour notre commune dont l'objectif premier devrait être de maintenir les dépenses à un niveau d'équilibre avec les recettes sans devoir imaginer demander aux services de l'Etat d'assumer les déficits budgétaires à venir. Ne faudrait-il pas mieux, dès aujourd'hui revoir nos dépenses et envisager un projet plus économique afin de dépenser moins. Revoir les temps d'éclairage public, ajourner les dépenses non urgentes, réduire, voire supprimer les coûts importants d'études, d'assistance et de prestataires extérieurs, diminuer drastiquement les coûts de fonctionnement et les indemnités versées, reporter les prévisions d'investissement non obligatoires. En bref gérer les fonds publics en bon père de famille. Notre groupe a défendu les intérêts de nos jeunes et l'égalité entre tous, en obligeant le Conseil municipal à proposer le matériel informatique superflu aux enfants de la commune, élèves ou étudiants plutôt que de le céder à une entreprise extérieure. Malgré tout, nous vous souhaitons une bonne rentrée à tous.

Jacques LELOUP & Joel ROBITEAU, Elus T-P-V

Naissances

La municipalité félicite les heureux parents de Zoé BOUILLET, le 27 juin 2022, à qui elle souhaite une longue vie de bonheur.

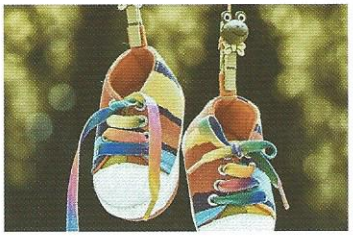

Décès

La municipalité adresse ses plus sincères condoléances à la famille et aux amis de

- Joao BRAZ FALEIRO, le 11 juin 2022
- Jean-Luc VIROT, le 19 juin 2022
- Joëlle VIGNE, le 24 juin 2022
- Claude CHAPUY, le 25 juin 2022
- Michel GAUTREAU, le 19 août 2022

Mariages et Pacs

Monsieur le Maire a célébré l'union civile de

- Jérôme SOTTEAU et Angélique CARVALHO, le 11 juin 2022
- Jean-Pierre NOBLESSE et Stéphanie DEFRESNE, le 23 juillet 2022

Monsieur le Maire a également célébré la signature de PACS de

- Thibault VILLAIR et Sarah JAUNOT, le 20 juin 2022

L'ensemble de la municipalité leur souhaite beaucoup de bonheur.

Bénéficier du forfait Imagine R

Un forfait Imagine R annuel est réservé aux élèves de l'enseignement primaire, secondaire et aux apprentis (hors contrat de professionnalisation). Proposé par Île-de-France Mobilités (IDFM), il permet aux élèves de se déplacer en Seine-et-Marne et dans toute l'Île-de-France sur les lignes des réseaux OPTILE, RATP et Transilien SNCF, hors circuits spéciaux scolaires.

Pour qui ?

Pour bénéficier de ce forfait, il faut :

- avoir moins de 16 ans* ;
- avoir moins de 26 ans* et suivre un cursus de l'enseignement primaire ou secondaire, ou une formation par alternance d'un niveau inférieur au baccalauréat avec le statut d'apprenti ;
- avoir moins de 26 ans* et suivre une formation d'insertion de longue durée destinée aux jeunes déscolarisés en difficulté.

* au 1er septembre de l'année de souscription

Depuis septembre 2020, Île-de-France Mobilités a baissé le coût de ce forfait à 24 € pour les élèves, âgés de moins de 11 ans au 31 décembre de l'année de souscription de ce titre.

Comment obtenir le forfait Imagine R ?

La demande d'abonnement Imagine R s'effectue en ligne après création d'un espace personnel sur le site d'IDFM.

Après traitement du dossier, le forfait Imagine R chargé avec le forfait initial est envoyé par courrier (première souscription).

S'il s'agit d'un renouvellement, le demandeur reçoit un courrier l'informant de la possibilité de recharger sa carte en gare (automates), aux guichets des transporteurs, ou sur son espace navigo (recharger ma carte Navigo).

Quels tarifs ?

Le Département subventionne à hauteur de 275 € annuel le forfait Imagine R des collégiens.

Le Département accorde une subvention plus importante pour les collégiens et les lycéens boursiers.

TARIFS FORFAIT IMAGINE R

PUBLICS	TARIFS
Primaire (- de 11 ans)	24 €
Collège (+ de 11 ans)	75 €
Lycée	350 €

Compagnie du Proscenium
Commune de Voisenon
Votre plus grande fan
Théâtre
Samedi 19 novembre
à 20h30
Salle le Mille-Club - VOISENON
Réservation au 06.08.28.07.32